





VILLE DE
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)

[Ses grands projets](#)

[Sommaire](#)

[Actualités](#)

[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)

[Nouveau Guichet unique](#)

[Newsletters](#)

[L'équipe municipale](#)

[Votre maire](#)

[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)

[Permanences de proximité](#)

[Réunions publiques](#)

[Contacter un élu](#)

[Parrainage des élus](#)

[Le conseil municipal](#)

[Le conseil municipal en direct](#)

[Les archives du conseil municipal](#)

[Tribunes](#)

[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)

[Les grands projets](#)

[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)

[Éco-Ville](#)

[1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre](#)

[Le Pôle gare](#)

[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)

[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)

[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)

[Le plateau Nord-Est](#)

[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)

[L'Illiade, le nouveau parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)

[Le Pôle administratif](#)

[La Ville recrute](#)

[Liste des offres](#)

[Candidature spontanée](#)

[Mon espace candidat](#)

[Finances](#)

[Politique fiscale](#)

[Résultats 2023](#)

[Résultats 2022](#)

[Résultats 2021](#)

[Résultats 2020](#)

[Résultats 2019](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Marchés publics](#)

[Actes réglementaires](#)

[Fermer](#)

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Caves et cavités – Paprica](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Lexique](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Prévention des risques majeurs](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)
[La Ville vous offre un arbre](#)
[L'animal en ville](#)
[Journée de l'animal](#)
[Carte « J'ai un animal seul chez moi »](#)
[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)
[Action sociale et santé](#)
[Seniors à Chartres](#)
[Urgences](#)
[Santé et handicap](#)
[Action sociale](#)
[Logement Chartres métropole Habitat](#)
[Éducation et jeunesse](#)
[Petite enfance](#)
[Les écoles](#)
[Collèges et lycées](#)
[Études supérieures](#)
[Animations scolaires](#)
[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)
[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)
[Parrainage des élus](#)
[Les Maisons Pour Tous](#)
[Bureau Information Jeunesse](#)
[L'espace famille](#)
[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)
[Sommaire](#)
[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)
[Vos démarches](#)
[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)
[S'inscrire sur les listes électorales](#)
[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)
[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)
[Faire ou refaire un passeport](#)
[France identité](#)
[Actes réglementaires](#)
[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)
[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)
[Régler ses factures en ligne avec le paiement TIPI](#)
[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)
[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Demandes de subvention pour les associations](#)

[Portail Famille](#)

[Espace Petite Enfance](#)

[Espace Vie scolaire et sportive](#)

[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)

[Contacter les services techniques de la Ville](#)

[www.service-public.fr](#)

[Newsletters](#)

Fermer

[Votre ville](#)

[Découvrir Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Patrimoine contemporain](#)

[Patrimoine vert et fleurissement](#)

[Tourisme, parcours et visites](#)

[Jumelages](#)

[Bethléem \(Palestine\)](#)

[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)

[Evora \(Portugal\)](#)

[León \(Espagne\)](#)

[Ravenna \(Italie\)](#)

[Sakurai \(Japon\)](#)

[Spire \(Allemagne\)](#)

[Plans de la ville](#)

[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Agenda de la ville](#)
[Bars et restaurants](#)
[Vos vacances à Chartres](#)
[Newsletters](#)
[Application Chartres](#)
[Associations](#)
[Culture](#)
[Musée des Beaux-Arts](#)
[Le Chemin des Arts](#)
[Maison Picassiette](#)
[Bibliothèques](#)
[Archives](#)
[Conservatoire de musique et danse](#)
[Archéologie](#)
[Théâtres](#)
[Salle Doussineau](#)
[Artothèque](#)
[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)
[Sports et loisirs](#)
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)
[École des sports pour les enfants](#)
[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)
[Vacances sportives pour les enfants](#)
[Les équipements sportifs](#)
[Les grandes équipes](#)
[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)
[Quartiers d'été](#)
[Les grands événements](#)
[1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame](#)
[Relais de la Flamme Paralympique et Olympique à Chartres](#)
[Le Chemin des Arts](#)
[Chartres en lumières](#)
[La Fête de la lumière](#)
[La Fête de la musique](#)
[La Fête nationale du 14 juillet](#)
[ChartreEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)
[Le Salon des associations](#)
[Les Journées européennes du Patrimoine](#)
[Meeting aérien de Chartres](#)
[L'Artisanat C'Chartres](#)
[La Saint-André](#)
[Les animations de Noël à Chartres](#)

Fermer

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)



VILLE DE
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)

[Ses grands projets](#)

[Sommaire](#)

[Actualités](#)

[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)

[Nouveau Guichet unique](#)

[Newsletters](#)

[L'équipe municipale](#)

[Votre maire](#)

[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)

[Permanences de proximité](#)

[Réunions publiques](#)

[Contacter un élu](#)

[Parrainage des élus](#)

[Le conseil municipal](#)

[Le conseil municipal en direct](#)

[Les archives du conseil municipal](#)

[Tribunes](#)

[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)

[Les grands projets](#)

[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)

[Éco-Ville](#)

[1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre](#)

[Le Pôle gare](#)

[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)

[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)

[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)

[Le plateau Nord-Est](#)

[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)

[L'Illiade, le nouveau parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)

[Le Pôle administratif](#)

[La Ville recrute](#)

[Liste des offres](#)

[Candidature spontanée](#)

[Mon espace candidat](#)

[Finances](#)

[Politique fiscale](#)

[Résultats 2023](#)

[Résultats 2022](#)

[Résultats 2021](#)

[Résultats 2020](#)

[Résultats 2019](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Marchés publics](#)

[Actes réglementaires](#)

[Fermer](#)

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Caves et cavités – Paprica](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Lexique](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Prévention des risques majeurs](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)
[La Ville vous offre un arbre](#)
[L'animal en ville](#)
[Journée de l'animal](#)
[Carte « J'ai un animal seul chez moi »](#)
[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)
[Action sociale et santé](#)
[Seniors à Chartres](#)
[Urgences](#)
[Santé et handicap](#)
[Action sociale](#)
[Logement Chartres métropole Habitat](#)
[Éducation et jeunesse](#)
[Petite enfance](#)
[Les écoles](#)
[Collèges et lycées](#)
[Études supérieures](#)
[Animations scolaires](#)
[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)
[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)
[Parrainage des élus](#)
[Les Maisons Pour Tous](#)
[Bureau Information Jeunesse](#)
[L'espace famille](#)
[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)
[Sommaire](#)
[C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service](#)
[Vos démarches](#)
[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)
[S'inscrire sur les listes électorales](#)
[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)
[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)
[Faire ou refaire un passeport](#)
[France identité](#)
[Actes réglementaires](#)
[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)
[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)
[Régler ses factures en ligne avec le paiement TIPI](#)
[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)
[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion](#)

[Demandes de subvention pour les associations](#)

[Portail Famille](#)

[Espace Petite Enfance](#)

[Espace Vie scolaire et sportive](#)

[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)

[Contacter les services techniques de la Ville](#)

[www.service-public.fr](#)

[Newsletters](#)

Fermer

[Votre ville](#)

[Découvrir Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Patrimoine contemporain](#)

[Patrimoine vert et fleurissement](#)

[Tourisme, parcours et visites](#)

[Jumelages](#)

[Bethléem \(Palestine\)](#)

[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)

[Evora \(Portugal\)](#)

[León \(Espagne\)](#)

[Ravenna \(Italie\)](#)

[Sakurai \(Japon\)](#)

[Spire \(Allemagne\)](#)

[Plans de la ville](#)

[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Agenda de la ville](#)
[Bars et restaurants](#)
[Vos vacances à Chartres](#)
[Newsletters](#)
[Application Chartres](#)
[Associations](#)
[Culture](#)
[Musée des Beaux-Arts](#)
[Le Chemin des Arts](#)
[Maison Picassiette](#)
[Bibliothèques](#)
[Archives](#)
[Conservatoire de musique et danse](#)
[Archéologie](#)
[Théâtres](#)
[Salle Doussineau](#)
[Artothèque](#)
[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)
[Sports et loisirs](#)
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)
[École des sports pour les enfants](#)
[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)
[Vacances sportives pour les enfants](#)
[Les équipements sportifs](#)
[Les grandes équipes](#)
[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)
[Quartiers d'été](#)
[Les grands événements](#)
[1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame](#)
[Relais de la Flamme Paralympique et Olympique à Chartres](#)
[Le Chemin des Arts](#)
[Chartres en lumières](#)
[La Fête de la lumière](#)
[La Fête de la musique](#)
[La Fête nationale du 14 juillet](#)
[ChartreEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)
[Le Salon des associations](#)
[Les Journées européennes du Patrimoine](#)
[Meeting aérien de Chartres](#)
[L'Artisanat C'Chartres](#)
[La Saint-André](#)
[Les animations de Noël à Chartres](#)

Fermer

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[ACCUEIL](#)

[VIVRE À CHARTRES](#)

[ÉDUCATION ET JEUNESSE](#)

[CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DANSE DE CHARTRES](#)

[SE FORMER À LA MUSIQUE](#)

[Sommaire](#)

[Newsletters](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Caves et cavités - Paprica](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Lexique](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Je suis piéton](#)

[Je suis un usager d'engin à déplacement personnel motorisé \(EDPM\)](#)

[Je suis cycliste](#)

[Je suis motocycliste](#)

[Je suis automobiliste](#)

[Je me déplace en bus](#)

[Je suis parent](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Prévention des risques majeurs](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)

[La Ville vous offre un arbre](#)

[L'animal en ville](#)

[Journée de l'animal](#)

[Carte « J'ai un animal seul chez moi »](#)

[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)

[Action sociale et santé](#)

[Seniors à Chartres](#)

[Services aux seniors](#)

Loisirs seniors

Hébergements seniors

Urgences

Plan canicule

Registre des personnes vulnérables

Accueil de jour

Accueil et hébergements d'urgence

Santé et handicap

Centre de santé polyvalent

Actions de la Ville pour l'accessibilité

Les associations d'aide aux handicapés

Bourse pour les étudiants en médecine avec Chartres métropole

Santé

Action sociale

Aide alimentaire

Hébergements

RSA et CSS

Écrivain public et conseils

Actions éducatives et de loisirs

Logement Chartres métropole Habitat

Éducation et jeunesse

Petite enfance

Inscription et tarification des établissements Petite enfance

Les établissements Petite enfance

Le Relais petite enfance : aide pour les parents et les assistants maternels

Les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)

Les repas servis dans les établissements Petite enfance

Les écoles

Simplifiez vous la rentrée

Inscription scolaire

Écoles maternelles et élémentaires publiques

Écoles maternelles et élémentaires privées

Périmètre scolaire

Accueils périscolaires avant et après l'école

Accueils de loisirs du mercredi et vacances scolaires

Restauration scolaire

Parties majoritaires d'échecs

Collèges et lycées

Études supérieures

Bourse pour les étudiants en médecine avec Chartres métropole

Logements et restaurants universitaires

Animations scolaires

Éducation artistique et culturelle

Classes découvertes à Morancez

Conservatoire de musique et danse de Chartres

Les missions, les équipes et l'histoire

Se former à la musique

Se former à la danse

S'inscrire au Conservatoire en cursus traditionnel ou en CHAM / CHAD

La Saison du Conservatoire

Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)

Parrainage des élus

Les Maisons Pour Tous

Bureau Information Jeunesse

L'espace famille

Nouveaux arrivants

SE FORMER À LA MUSIQUE

SOMMAIRE

[Disciplines enseignées et équipe pédagogique.](#)

[Le cursus traditionnel en musique : formations et parcours proposés, et inscriptions.](#)

[Le cursus CHAM \(Classes à horaires aménagés en musique\), et inscriptions.](#)

DISCIPLINES ENSEIGNÉES ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Cordes

- > Alto : Sophie Cerf
- > Contrebasse : Éric Lancelot
- > Violoncelle : Cécile Buffet-De Hann
- > Violon : Nicolas Gros, Priscille Lachat-Sarrete et Nicole Tamestit

Bois

- > Hautbois : Catherine Coquet
- > Basson : Pierre Walter

- > Clarinette : François Tissot
- > Flûte traversière : Charlotte Perez - Garcia

Cuivres

- > Trompette : Aurore Prieur
- > Cor : Emmanuel Tricheux
- > Trombone : Pascal Gonzales

Instruments polyphoniques

- > Harpe : Frédérique Veyrac
- > Guitare : Nicolas Sassot
- > Orgue : Christophe Guida
- > Percussions : Charlotte Lesage
- > Piano : Stéphanie Humeau, Murielle Petit et Lydia Tanguy

Voix

- > Chant Choral : Philippe Frémont
- > Maîtrise : Philippe Frémont
- > Chant Lyrique : Pierrick Boisseau

Jazz

- > Ensembles jazz : Christophe Beuzer et Antoine Delaunay
- > Piano : Antoine Delaunay
- > Saxophone : Christophe Beuzer

Musiques actuelles

- > Guitare Basse : Nicolas Pfeiffer
- > Guitare électrique : Nicolas Pfeiffer
- > Chant : Nicolas Pfeiffer

Musiques anciennes

- > Clavecin : Christophe Guida
- > Flûte à bec : Frédérique Veyrac

Création musicale numérique

- > Beat Making, music production, musique de film et Djing : Émilien Levistre

Découverte

- > Éveil musical : Camille Poupat
- > Atelier « découvertes des instruments »

Culture musicale

- > Formation musicale : Isabelle Cesard, Youliana Patrouilleau, Camille Poupat et Pascale Rouault
- > Écriture : Alexandre Beneteau

Accompagnateurs

- > Ziska Gouginsperg, Yulia Kopshar et Pascale Mayali

Pratiques collectives

Musique de chambre, orchestre symphonique junior, orchestre d'harmonie junior, orchestre symphonique, big band, ateliers jazz, ateliers musiques actuelles, grand chœur, et ensembles de classes.

LE CURSUS TRADITIONNEL EN MUSIQUE

De l'éveil au cursus pré-professionnel, le Conservatoire de Chartres accueille les enfants dès l'âge de 4 ans. Les activités sont organisées en dehors du temps scolaire.

Certains peuvent faire le choix de suivre la formation en horaires aménagés sur le temps scolaire, en partenariat avec l'éducation nationale.

DÉCOUVRIR LA MUSIQUE AVEC L'ÉVEIL MUSICAL DÈS 4 ANS

Ces séances sensibilisent les jeunes enfants au monde sonore et les mèneront naturellement vers le 1er cycle d'apprentissage du Conservatoire.

Par des jeux vocaux, instrumentaux, danses traditionnelles, chansons enfantines, les enfants se familiarisent avec leur voix, leur corps et abordent les notions musicales fondamentales : sensation de pulsation régulière, expressivité.

Pour les élèves de cours préparatoire, il est proposé un parcours « découvertes des instruments » permettant de découvrir les différentes familles d'instruments enseignées au sein du Conservatoire. À l'issue de l'année et des ateliers, l'enfant choisit l'instrument qu'il souhaite débiter.

LE PARCOURS DIPLÔMANT PAR CYCLE

Ce parcours s'adresse aux élèves à partir de l'âge de 7 ans qui souhaitent acquérir une pratique instrumentale ou vocale. Le but est de développer cette pratique jusqu'à permettre une pratique amateur autonome ou d'accompagner l'élève, s'il le souhaite à s'orienter vers un troisième cycle spécialisé en vue d'une orientation professionnelle.

Le cursus est divisé en trois cycles d'apprentissage ayant une durée moyenne de 4 ans.

Chaque cycle est composé d'une formation globale obligatoire non divisible en trois volets :

la formation musicale qui permet l'acquisition d'une culture musicale de base permettant l'autonomie nécessaire à la pratique Instrumentale ou vocale ;

la discipline instrumentale ou vocale en cours individuel de durée variable selon le niveau des élèves (de 30 minutes à 1 h 30) ;

la pratique collective, orchestre ou chœur qui permet d'apprendre à jouer ou chanter en groupe et de s'écouter. Cette pratique contribue également par la dynamique de l'ensemble, à maintenir et accroître la motivation.

Tout au long du cycle, l'évolution des élèves fait l'objet d'un contrôle continu de la part de l'équipe pédagogique.

Pour les élèves en 3ème cycle qui en ont le projet et le potentiel, un cycle d'orientation professionnelle est accessible sur examen. Il prépare au « Diplôme d'Études Musicales » (DEM) et son obtention donne accès aux concours d'entrée dans les établissements supérieurs de musique.

La durée de parcours d'un cycle est variable, permettant de l'adapter à la progression de l'élève, dans le respect des temps définis pour chaque cycle.

LE PARCOURS ACCOMPAGNÉ

Le parcours accompagné est un cycle particulier d'une durée de trois ans, basé sur un projet personnel favorisant l'approfondissement de connaissances et de pratiques pour les musiciens amateurs.

Il se définit sur la base d'un contrat de formation, élaboré conjointement entre l'élève, les professeurs et la direction en début de formation. Il est accessible pour les élèves adolescents ou adultes après concertation du conseil pédagogique.

S'INSCRIRE EN CURSUS TRADITIONNEL

Les inscriptions en cursus traditionnel, éveil, initiation, ou disciplines collectives seules débutent chaque année autour de la mi-juin.

[En savoir plus sur les inscriptions en cursus traditionnel.](#)

LE CURSUS CHAM (CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS EN MUSIQUE)

Les Classes à horaires aménagés en musique (CHAM) permettent aux élèves motivés de recevoir, en complémentarité de leur cursus scolaire, une formation spécifique en musique, dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement. Les élèves peuvent également choisir entre l'option "dominante instrumentale" ou l'option "dominante vocale".

Les emplois du temps des élèves à l'école primaire et au collège sont aménagés, afin de leur permettre de suivre les cours de danse du conservatoire pendant le temps scolaire.

Les élèves peuvent suivre les Classes à horaires aménagés en danse (CHAD) :

à l'école élémentaire Maurice-de-Vlaminck qui accueille les CHAM à dominante vocale à partir du CE1, en partenariat avec le conservatoire de Chartres ;

au collège Hélène-Boucher qui accueille les CHAM à dominante vocale et instrumentale de la 6^e à la 3^e avec possibilité d'internat, en partenariat avec le

conservatoire de Chartres .

S'INSCRIRE EN CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS EN MUSIQUE (CHAM)

Pour les Classes à horaires aménagés en musique (primaires et collèges), les inscriptions se déroulent de janvier à mars pour l'année scolaire suivante.

Les inscriptions pour l'année 2025-2026 en Classes à horaires aménagés sont terminées.

À l'issue d'une commission réunissant les différents partenaires (éducation nationale - conservatoire), la direction académique informe les familles par voie postale. En juin, les familles des candidats acceptés devront procéder à une inscription auprès du conservatoire pour l'année scolaire suivante.

[En savoir plus sur les inscriptions en cursus CHAM \(Classes à horaires aménagés en musique\).](#)

RENSEIGNEMENTS

Conservatoire de musique et de danse
Cloître des Cordeliers - 22, rue Saint-Michel
28000 Chartres

Tél. 02 36 67 30 70

Courriel : conservatoire@agglo-ville.chartres.fr



Horaires en période scolaire :
> du lundi au vendredi de 9 h à 20 h ;
> et samedi de 9 h à 16 h.

[Règlement intérieur. \(pdf - 97 Ki\)](#)

[Les missions, les équipes et l'histoire.](#)

[Se former à la musique.](#)

[Se former à la danse.](#)

[La Saison du Conservatoire.](#)

[S'inscrire au Conservatoire.](#)

[GLOSSAIRE](#)

[ACCESSIBILITÉ](#)

[PLAN DU SITE](#)

1. [CONTACTS](#)
2. [MENTIONS LÉGALES](#)
3. [MAGAZINE](#)